



# CATALOGUE DE FORMATIONS 2024

## **JurisCampus plus qu'une formation, un métier**

Institut de formation professionnel, JurisCampus est l'organisme de référence en gestion de patrimoine.

Depuis sa création en 2004, les équipes de JurisCampus mettent toute leur expertise au service de professionnels de la finance, de l'immobilier et de l'assurance. JurisCampus leur donne ainsi l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences, faire reconnaître leurs expériences professionnelles et les aide à respecter leurs obligations légales en matière de formation.

Au cœur des réalités des métiers de la gestion patrimoniale, JurisCampus collabore avec les associations professionnelles reconnues AMF et des partenaires intentionnels comme la Fédération Nationale Droit du patrimoine. Pour créer ses programmes de formation, JurisCampus associe l'expertise des universitaires aux pratiques terrains des professionnels.

## **Des formations reconnues**

Pour vous accompagner tout au long de votre vie professionnelle, JurisCampus vous propose des formations qualifiantes et diplômantes de niveau Bac à bac+5. Reconnu par l'État et plusieurs organisations professionnelles, JurisCampus vous offre l'opportunité de répondre aux exigences d'obtention des statuts CIF, IOBSP, IFP et IAS ainsi que la Carte T et la CJA.

**Nous nous engageons à vous guider et vous permettre de devenir de véritables experts de la gestion de patrimoine.**

## **Une pédagogie innovante : le E-learning**

Conscient du désir des professionnels de conjuguer vie professionnelle, vie personnelle et formation, nous pouvons dispenser tous nos programmes en E-learning (par internet). Nos formations sont également ponctuées par des regroupements physiques animés par des professionnels experts favorisant l'échange et le partage, aspect fondamental de la réussite d'un programme de formation à distance.

Plus qu'une formation, JurisCampus permet l'accès aux métiers du patrimoine et de la finance : Conseiller en gestion du patrimoine, Agent immobilier, Courtier en assurance, Courtier en financements participatifs, Conseiller en Investissements Financiers.



Table des matières

<b>CIF – Formations et Packs .....</b>	<b>8</b>
Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA .....	9
Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	1
Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h.....	1
<b>IMMO – Formations et Packs .....</b>	<b>2</b>
Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA .....	3
Pack 2024 -Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA .....	1
Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	1
Mandataire immobilier .....	1
Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	1
Pack IMMO - Loi ALUR - Réglementation et garantie loyers impayés .....	1
Pack Immo - Loi Alur - 14h - Activités immobilières et réglementation .....	1
Pack Immo - Loi Alur - 14h - Patrimoine immobilier .....	1
Pack Immo - Loi Alur - 10h - Location immobilière .....	1
Pack Déontologie du professionnel de l'immobilier - 4h .....	1
Crédit immobilier : Les documents standardisés et obligatoires .....	1
Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients .....	1
Les stratégies patrimoniales sociétaires .....	1
Cartographie des risques de blanchiment.....	1
Cartographie des risques de corruption.....	1
Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes).....	1
Détection des risques de corruption (enquêtes internes).....	1
Programme conformité antiblanchiment.....	1
Programme conformité anticorruption.....	1
Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision.....	1
L'assurance emprunteur .....	1
Le pacte Dutreil .....	1
Les clés de la communication digitale .....	1
Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables.....	1
Motiver ses collaborateurs.....	1
Investissement et transmission via une SARL familiale .....	1
Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations .....	1

Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? .....	1
La LCB-FT dans le secteur immobilier .....	1
La gestion de patrimoine et les personnes vulnérables .....	1
Le crédit immobilier.....	1
Le mandat en matière de vente immobilière .....	1
Transmettre l'entreprise sociétaire par le biais de la holding.....	1
L'impact de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier .....	1
Assurance garantie loyers impayés.....	1
<b>IAS – Formations et Packs .....</b>	<b>2</b>
Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA .....	3
Pack 2024 -Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA .....	1
Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	1
Formation finance numérique .....	1
Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	1
Pack DDA/IAS - 15h - Assurance de biens .....	1
Pack DDA/IAS - 15h - Assurance de personnes .....	1
Allocations, fiscalité et succession en finance numérique .....	1
Les acteurs de la finance numérique .....	1
Les instruments de la finance numérique .....	1
Les opérations de la finance numérique .....	1
Assurances et construction .....	1
Cartographie des risques de blanchiment.....	1
Cartographie des risques de corruption.....	1
Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes).....	1
Détection des risques de corruption (enquêtes internes).....	1
La désignation et les droits du bénéficiaire.....	1
L'assurance homme clé.....	1
Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients .....	1
Les stratégies patrimoniales sociétaires .....	1
Programme conformité antiblanchiment.....	1
Programme conformité anticorruption.....	1
Traitement fiscal et social de l'assurance vie .....	1
Approche pratique : personne vulnérable et assurance vie .....	1

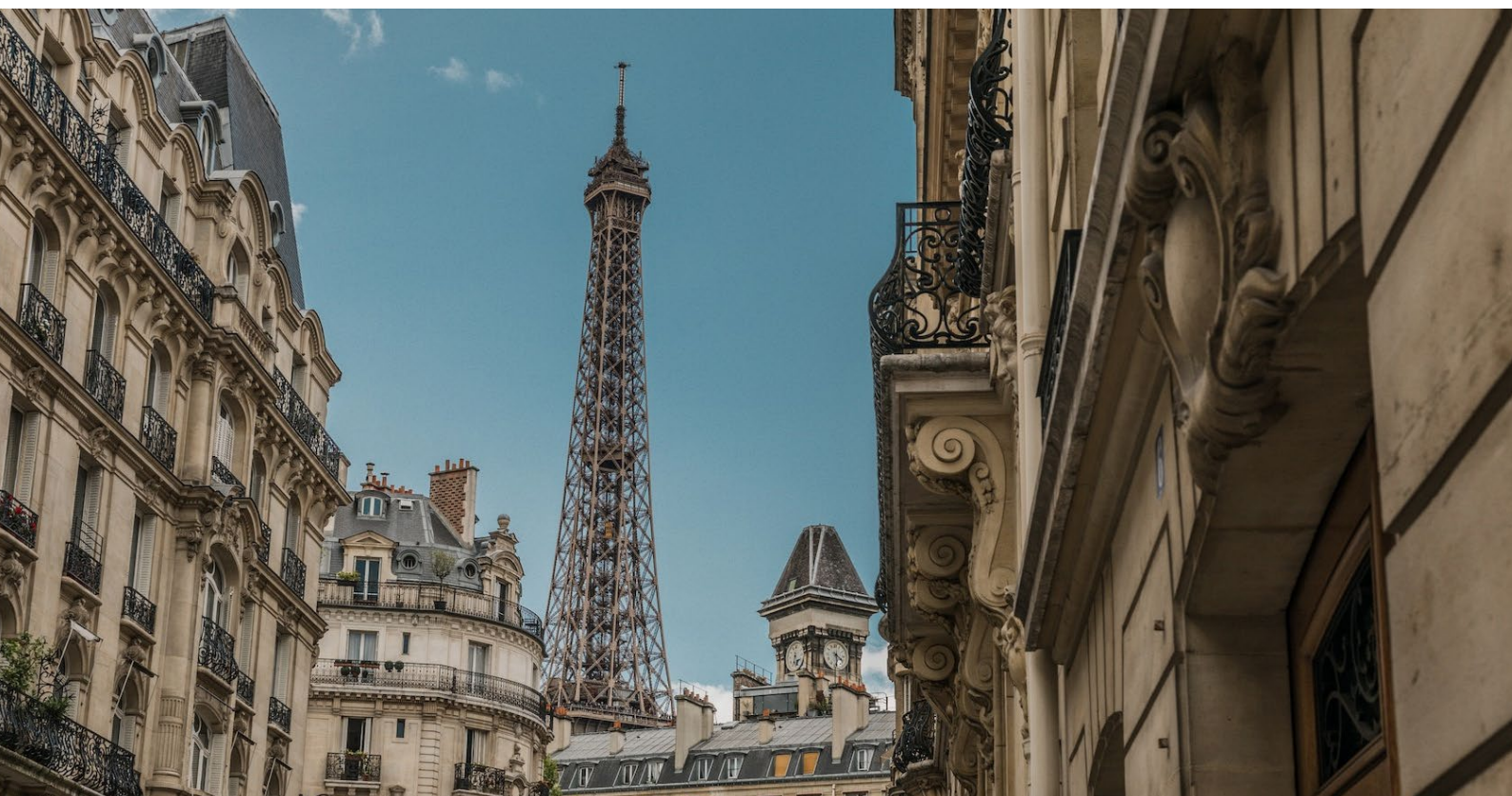
Assurance multirisques habitation .....	1
Assurance responsabilité civile professionnelle.....	1
Comment calculer les plafonds de versements sur les plans d'épargne retraite ? .....	1
Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision.....	1
Finance durable : les préférences de durabilité du client.....	1
Investissement et transmission via une SARL familiale .....	1
L'assurance complémentaire santé .....	1
L'assurance emprunteur .....	1
Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables.....	1
Le pacte Dutreil .....	1
L'épargne retraite et la loi PACTE : Le PER et les mesures associées .....	1
Les biais cognitifs en allocation d'actifs.....	1
Les clauses bénéficiaires complexes.....	1
Les clés de la communication digitale .....	1
Motiver ses collaborateurs.....	1
Assurance décès.....	1
Assurance garantie loyers impayés.....	1
Assurance obsèques .....	1
Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance.....	1
Assurances et animaux (chiens, chats et NAC) .....	1
Démarchage bancaire et financier.....	1
Finance durable : se repérer dans les différents labels .....	1
La gestion de patrimoine et les personnes vulnérables .....	1
La LCB-FT dans le secteur de l'assurance .....	1
La protection sociale du chef d'entreprise (prévoyance) .....	1
Les assurances des risques d'entreprise .....	1
<b>IOBSP – Formations et Packs .....</b>	<b>2</b>
Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA .....	3
Pack 2024 -Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA .....	1
Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	1
Formation finance numérique .....	1
Mandataire immobilier .....	1
Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA.....	1

Pack IOBSP - 8h - activités crédit immobilier et crédit consommation.....	1
Pack IOBSP - 7h - activité crédit immobilier.....	1
Allocations, fiscalité et succession en finance numérique.....	1
Les acteurs de la finance numérique.....	1
Les instruments de la finance numérique.....	1
Les opérations de la finance numérique.....	1
Cartographie des risques de blanchiment.....	1
Cartographie des risques de corruption.....	1
Crédit à la consommation : les documents standardisés et obligatoires.....	1
Crédit immobilier : Les documents standardisés et obligatoires.....	1
Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes).....	1
Détection des risques de corruption (enquêtes internes).....	1
Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients.....	1
Le surendettement des particuliers : faire face aux difficultés de son débiteur.....	1
Les différents crédits aux professionnels.....	1
Les entreprises en difficulté : faire face aux difficultés de son débiteur professionnel.....	1
Les stratégies patrimoniales sociétaires.....	1
Programme conformité antiblanchiment.....	1
Programme conformité anticorruption.....	1
Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision.....	1
Finance durable : les préférences de durabilité du client.....	1
Investissement et transmission via une SARL familiale.....	1
L'assurance emprunteur.....	1
Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables.....	1
Le pacte Dutreil.....	1
Les biais cognitifs en allocation d'actifs.....	1
Les garanties et le droit des entreprises en difficulté.....	1
Crédit consommation : les mesures de la loi Lagarde et les garanties.....	1
Démarchage bancaire et financier.....	1
Finance durable : se repérer dans les différents labels.....	1
L'affacturage.....	1
Le crédit immobilier.....	1
Le regroupement de crédit.....	1

Les garanties en matière de crédit .....	1
Les taux d'intérêt et les taux d'usure .....	1
Regroupement de crédit et information de l'emprunteur .....	1
Transmettre l'entreprise sociétaire par le biais de la holding .....	1
Crédit consommation et information de l'emprunteur .....	1
La typologie des services de paiement .....	1
Le crédit consommation .....	1
Les droits de la clientèle en matière de services de paiement .....	1
<b>Formations Métiers.....</b>	<b>2</b>
Les fondamentaux du métier de CGP .....	3
Mandataire immobilier .....	1
Démarchage bancaire et financier pour compte de CIF .....	1
<b>AMF.....</b>	<b>2</b>
Livret CIF (ORIAS) et examen AMF* .....	3
Examen AMF* - Formation .....	1
Examen AMF Finance Durable* - Formation .....	1
<b>FINANCE NUMERIQUE .....</b>	<b>2</b>
Formation finance numérique .....	3
Les acteurs de la finance numérique .....	1
Les instruments de la finance numérique .....	1
Les opérations de la finance numérique .....	1
<b>Les parcours diplômants JurisCampus .....</b>	<b>2</b>



CIF – Formations et Packs







## Formation

### Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6077.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6077.html)

 **Durée : 34 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination
- II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie
- III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo
- IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

XI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

1) Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A) Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D) Finance durable

2) Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A) La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B) Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C) Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3) Conflits d'intérêts

A) Agir au mieux des intérêts du client

B) Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C) Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D) Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E) Conflit d'intérêts et rémunération ?

F) Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G) Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H) Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4) Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A) La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B) L'évolution 2023 impactant les CIF

5) Focus sanctions AMF

6) Se préparer à un contrôle de votre association

A) L'association est chargée de contrôler ses membres... sous le contrôle de l'AMF

B) Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C) Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite



## Formation

### Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6096.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6096.html)

 **Durée : 24 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP
- II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP
- V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS
- VI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h
- 1) Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »



A) Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D) Finance durable

2) Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A) La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B) Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C) Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3) Conflits d'intérêts

A) Agir au mieux des intérêts du client

B) Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C) Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D) Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E) Conflit d'intérêts et rémunération ?

F) Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G) Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H) Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4) Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A) La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B) L'évolution 2023 impactant les CIF

5) Focus sanctions AMF

6) Se préparer à un contrôle de votre association

A) L'association est chargée de contrôler ses membres... sous le contrôle de l'AMF

B) Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C) Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite



## Formation

### Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6032.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6032.html)

✓ **Catégorie(s) :**

✓ **Thématique(s) :**

 **Durée :** 7 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7			



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences règlementaires de formation annuelle continue ;
- Justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux obligations de formation annuelle continue.



## Programme

1) Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A) Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D) Finance durable

2) Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A) La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B) Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C) Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3) Conflits d'intérêts

A) Agir au mieux des intérêts du client

B) Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

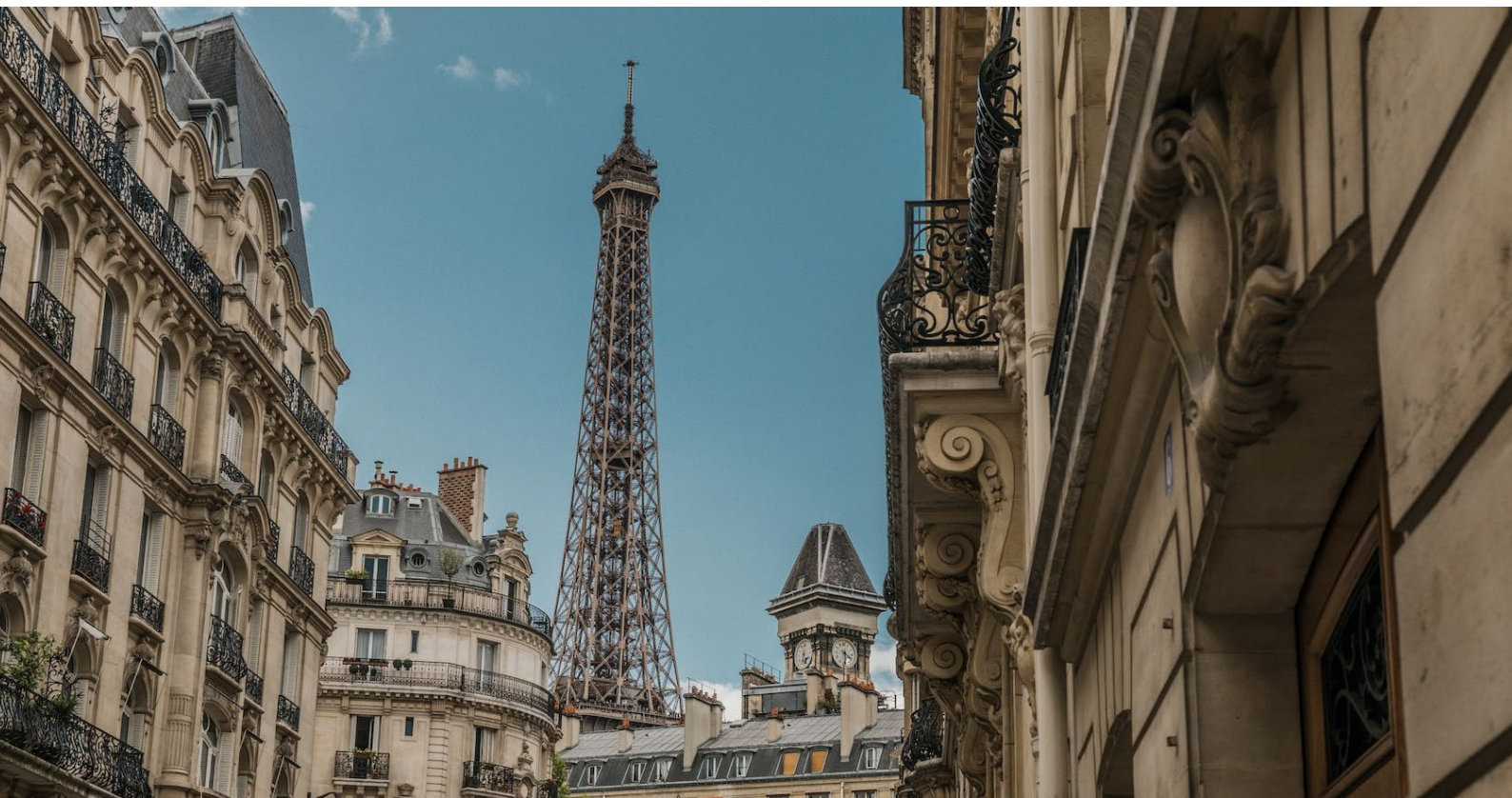
C) Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

- D) Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts
  - E) Conflit d'intérêts et rémunération ?
  - F) Conflit d'intérêts et cadeaux ?
  - G) Conflit d'intérêts et prestations en nature ?
  - H) Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers
- 4) Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier
- A) La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations
  - B) L'évolution 2023 impactant les CIF
- 5) Focus sanctions AMF
- 6) Se préparer à un contrôle de votre association
- A) L'association est chargée de contrôler ses membres... sous le contrôle de l'AMF
  - B) Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle
  - C) Le contrôle en pratique
  - D) Focus sur le code de bonne conduite





IMMO – Formations et Packs





## Formation

### Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6077.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6077.html)



**Durée : 34 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination

II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie

- III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo
- IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA
- V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA
- VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA
- VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)
- VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)
- IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA
- X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)
- XI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h
- 1) Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »
  - A) Point de vigilance « conventions partenaires »
  - B) Nouveaux partenariats
  - C) Mise à jour – Gouvernance Produits
  - D) Finance durable
- 2) Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation
  - Chronologie
    - A) La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation
    - B) Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures
    - C) Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?
  - Conclusion
- 3) Conflits d'intérêts
  - A) Agir au mieux des intérêts du client
  - B) Les attentes des régulateurs en ce domaine ?
  - C) Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?
  - D) Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts
  - E) Conflit d'intérêts et rémunération ?
  - F) Conflit d'intérêts et cadeaux ?
  - G) Conflit d'intérêts et prestations en nature ?
  - H) Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers
- 4) Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier
  - A) La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations
  - B) L'évolution 2023 impactant les CIF
- 5) Focus sanctions AMF
- 6) Se préparer à un contrôle de votre association
  - A) L'association est chargée de contrôler ses membres... sous le contrôle de l'AMF
  - B) Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle
  - C) Le contrôle en pratique



D) Focus sur le code de bonne conduite





## Formation

 **Durée** : 27 h

**Statut(s) éligible(s) :**

### Pack 2024 - Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6100.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6100.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination
- II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie
- III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo
- IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)





## Formation

### Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6096.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6096.html)

 **Durée : 24 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP
- II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP
- V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS
- VI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h
- 1) Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A) Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D) Finance durable

2) Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A) La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B) Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C) Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3) Conflits d'intérêts

A) Agir au mieux des intérêts du client

B) Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C) Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D) Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E) Conflit d'intérêts et rémunération ?

F) Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G) Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H) Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4) Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A) La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B) L'évolution 2023 impactant les CIF

5) Focus sanctions AMF

6) Se préparer à un contrôle de votre association

A) L'association est chargée de contrôler ses membres... sous le contrôle de l'AMF

B) Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C) Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite





## Formation

### Mandataire immobilier



**Durée** : 20 h



**Statut(s) éligible(s)** :



**Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4021.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4021.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		7

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures

#### ✓ **Thématique(s)** :



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser des connaissances essentielles à l'environnement de l'immobilier (réalisation de transactions immobilières en vente et location) ;
- établir un dossier financier d'acquisition de biens immobiliers, conseiller un client en matière d'acquisition immobilière ;
- maîtriser la dimension fiscale de l'investissement immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances générales en droit immobilier et en fiscalité.



## Programme

- Environnement juridique des activités immobilières 2h Immo
- L'investissement immobilier 3h Immo
- L'acquisition de la propriété 2h Immo
- Le financement de l'investissement immobilier 2h Immo - IOBSP
- L'environnement fiscal 3h Immo - IOSBP
- Le cadre réglementaire et la gestion du bien 2h Immo - IOBSP

(Éligibilité : IMMO = 14h ; IOBSP = 7h)



## Formation

### Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6097.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6097.html)

 **Durée** : 17 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s)** : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP
- II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP
- V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS



## Formation

### Pack IMMO - Loi ALUR - Réglementation et garantie loyers impayés

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5808.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5808.html)

 **Durée** : 14 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Réglementation, Immobilier



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences réglementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra être titulaire de la carte professionnelle mention :

- Transactions sur immeubles et fonds de commerce
- Gestion immobilière
- Syndic de copropriété
- Marchand de listes



## Programme

- I) Développer la performance commerciale
- II) Assurance garantie loyers impayés
- III) La LCB-FT dans le secteur immobilier
- IV) L'agent immobilier : obligation d'information et devoir de conseil
- V) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ?
- VI) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations



## Formation

### Pack Immo - Loi Alur - 14h - Activités immobilières et réglementation



**Durée : 14 h**



**Statut(s) éligible(s) :**



**Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6093.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6093.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		

### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures

### ✓ **Thématique(s) :** LCB-FT, Activité immobilière



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- mettre en place une cartographie des risques de corruption ;
- connaître les règles de la LCB-FT et de la réglementation environnementale ;
- maîtriser le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables ;
- découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaître le vocabulaire de la gestion immobilière ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La LCB-FT dans le secteur immobilier
- II) Cartographie des risques de corruption
- III) L'impact de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier
- IV) Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables
- V) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision



## Formation

### Pack Immo - Loi Alur - 14h - Patrimoine immobilier

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6092.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6092.html)

 **Durée : 14 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Fiscalité, Vente immobilière



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les règles fiscales (IR/IS) de la SCI et des plus-values immobilières ;
- connaître les règles de la réglementation environnementale et du contrat de vente immobilière ;
- connaître le fonctionnement du syndic du copropriété.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaître le vocabulaire de la gestion immobilière ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La SCI : le match IR/IS
- II) Quel est le régime des plus-values immobilières ?
- III) Le syndic de copropriété
- IV) L'impact de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier
- V) Le contrat de vente immobilière classique





## Formation

### Pack Immo - Loi Alur - 10h - Location immobilière

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6091.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6091.html)

 **Durée :** 10 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	10		

✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 10 heures

✓ **Thématique(s) :** Fiscalité, Gestion immobilière



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les règles de la réglementation environnementale ;
- maîtriser les règles de l'assurance garantie loyers impayés et des revenus fonciers ;
- maîtriser les clés de la communication digitale.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaître le vocabulaire de la gestion immobilière ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Assurance garantie loyers impayés
- II) Les clés de la communication digitale
- III) Les revenus fonciers et le traitement des déficits
- IV) L'impact de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier



## Formation

### Pack Déontologie du professionnel de l'immobilier - 4h

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5107.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5107.html)

 **Durée :** 4 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4		

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures

#### ✓ **Thématique(s) :**



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- identifier les personnes soumises au Code de Déontologie ;
- connaître les règles déontologiques auxquelles sont soumis les professionnels de l'immobilier concernés ainsi que les moyens de contrôle du respect de ces règles ;
- connaître la réglementation afférente aux discriminations en matière immobilière.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en matière de professions réglementées et de déontologie professionnelle.



## Programme

I) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? - 2 Heures

Les professionnels concernés

Le contenu du code de déontologie

Le contrôle du respect des règles de déontologie

II) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2 Heures

Introduction

Le constat de l'existence de pratiques discriminatoires

Les outils pour lutter contre les pratiques discriminatoires

Les sanctions encourues en cas de pratiques discriminatoires



## Formation

### Crédit immobilier : Les documents standardisés et obligatoires

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4517.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4517.html)

 **Durée : 4 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4		4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Crédit immobilier, Crédits aux particuliers



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les documents obligatoires à fournir en matière de crédit immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir des connaissances sur le crédit immobilier.



## Programme

- I) La fiche d'information standardisée européenne
- II) L'offre de prêt
- III) Les autres informations à fournir à l'emprunteur



## Formation

### Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5636.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5636.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Patrimoine privé et professionnel



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les règles du mandat de protection future ;



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- maîtriser le vocabulaire juridique ;
- avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I. Règles générales du mandat de protection future
  - A) La conclusion du mandat de protection future
  - B) Mise en œuvre du mandat de protection future
  - C) Extinction, suspension ou complément du mandat de protection future
- II. Protéger son client
- III. Se protéger soi-même



## Formation

### Les stratégies patrimoniales sociétaires

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4091.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4091.html)

 **Durée : 4 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers, Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre des stratégies élaborées d'optimisation de revenus et de transmission (notamment via l'OBO, la fiducie et le Pacte Dutreil), en particulier pour la protection de personnes incapables.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) La recherche de liquidités : la vente à soi-même

II) L'optimisation de la transmission





## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Cartographie des risques de blanchiment



**Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5963.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5963.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** LCB-FT,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risque de blanchiment ;
- maîtriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de blanchiment.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Les étapes de la mise en œuvre d'une cartographie des risques

A) Identification des risques

B) Evaluation des risques

II) Définition et mise en place de Mesures de Contrôle

III) Surveillance, suivi et amélioration continue



## Formation

 **Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

## Cartographie des risques de corruption

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5964.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5964.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

### ✓ **Thématique(s) :** réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risque de corruption ;
- maîtriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de corruption.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Définition et principales interrogations soulevées par la cartographie anticorruption
- II) La détermination (incertaine) de l'objet de la cartographie anticorruption
  - A) La définition légale
  - B) La définition de l'AFA
- III) La méthodologie générale de la cartographie



## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes)



**Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5966.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5966.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** LCB-FT,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de blanchiment.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les obligations déclaratives à TRACFIN
  - A) Objet de la déclaration
  - B) Portée de la déclaration
  - C) Sanction du défaut de déclaration
- II) L'enquêtes interne / risque opération
  - A) Les sources de déclenchement d'une alerte
  - B) Les étapes de l'enquêtes internes



## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Détection des risques de corruption (enquêtes internes)



**Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5967.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5967.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de corruption.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Qu'est-ce qu'une enquête interne ?
- II) Le cadre juridique de l'enquête interne
- III) L'enquête interne
  - A) Les stratégies d'enquêtes
  - B) Les questions axiales de l'enquête
  - C) L'entretien
  - D) La légalité des preuves
  - E) Le rapport pénal



## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Programme conformité antiblanchiment

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6001.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6001.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** LCB-FT,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité antiblanchiment ;
- maîtriser les concepts et principes liés au programme conformité antiblanchiment.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Le blanchiment, objet du programme de conformité antiblanchiment

- A) L'infraction d'origine
- B) Le produit de l'infraction
- C) Les faits de blanchiment

II) Les mesures du programme de conformité antiblanchiment

- A) L'engagement de la direction
- B) Evaluation des risques
- C) Politiques et procédures



## CATALOGUE DE FORMATIONS

D) Processus de connaissance du client (KYC)

E) Formation et sensibilisation





## Formation

### Programme conformité anticorruption

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6002.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6002.html)

 **Durée : 4 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité anticorruption ;
- maîtriser les concepts et principes liés au programme conformité anticorruption.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Définition et intérêts du programme de conformité
- II) Les sources du programme de conformité
- III) L'objet du programme de conformité
- IV) Le contenu du programme de conformité
- V) Le contrôle et les sanction du non-respect du programme de conformité



## Formation

### Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5049.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5049.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Relation client,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- mettre en œuvre les mécanismes de découverte d'un client,



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) La phase de découverte client
- II) La phase d'argumentation
- III) La phase de conclusion : Reconnaître les signaux d'achat



## Formation

### L'assurance emprunteur

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_3212.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3212.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

✓ **Thématique(s)** : Crédit aux particuliers, Crédit immobilier,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique de l'assurance emprunteur et les différents risques couverts.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

L'obligation d'information à la charge du professionnel

L'encadrement des critères imposés par le prêteur en matière de "niveau de garantie équivalent"

Les risques garantis par le contrat d'assurance de prêt



## Formation

### Le pacte Dutreil

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5046.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5046.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

✓ **Thématique(s)** : Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les règles du pacte Dutreil.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les différents montages
- II) Application concrète



## Formation

### Les clés de la communication digitale

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5528.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5528.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	

✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures

✓ **Thématique(s)** : Relation client,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maitriser les leviers de la communication digitale ;
- Mettre en place une stratégie de communication digitale ;
- Rédiger un contenu de communication digitale.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les différents leviers de la communication digitale
- II) La stratégie de communication
- III) Le contenu de la communication digitale





## Formation

### Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5539.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5539.html)

 **Durée :** 3 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les différents régimes d'incapacité et les acteurs de la protection ;
- Déterminer les règles applicables à chaque types d'actes et les sanctions en cas d'irrégularités.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La notion d'incapacité
- II) Incapacité et gestion de patrimoine : les enjeux
- III) La classification des actes patrimoniaux
- IV) Les acteurs de la protection
- V) Les sanctions attachées aux actes irréguliers



## Formation

### Motiver ses collaborateurs

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5573.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5573.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : RH Management



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les mécanismes permettant de motiver ses collaborateurs.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les deux types de motivation : intrinsèque vs extrinsèque
- II) Le sentiment de justice organisationnelle au cœur de la motivation
- III) La reconnaissance : levier puissant de la motivation



## Formation

### Investissement et transmission via une SARL familiale

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5571.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5571.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Gestion du Patrimoine Particuliers



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser le mécanisme de la SARL de famille



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

1. Introduction à la SARL de famille et à la location meublée :

Définition et caractéristiques de la SARL de famille.

Avantages de la location meublée en société.

Conditions pour qu'une SARL soit qualifiée de SARL de famille.

2. Aspects juridiques et fiscaux :

Structure juridique de la SARL de famille.

Régime fiscal applicable

Statuts de loueur en meublé (LMP ou LMNP) et leurs implications fiscales et sociales.

3. Gestion et fonctionnement de la SARL de famille :

Gestion des biens immobiliers dans le cadre de la SARL.

Répartition du capital social et compte courant d'associé.

Transmission du patrimoine et démembrement des titres sociaux.

4. Avantages et inconvénients :

Analyse des avantages tels que la valorisation des immeubles, la responsabilité limitée des associés, et les droits de mutation.

Inconvénients et risques, tels que les coûts de création, les risques locatifs, et la gestion de la trésorerie.

5. Études de cas et exemples pratiques

Présentation d'exemples concrets

Stratégies d'optimisation dans des situations spécifiques.

6. Conclusion et perspectives





## Formation

### Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4828.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4828.html)

✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures

✓ **Thématique(s) :**



**Durée :** 2 h



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître la réglementation afférente aux discriminations en matière immobilière.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en matière de professions réglementées et de déontologie professionnelle ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vi



## Programme

Introduction

- I) Le constat de l'existence de pratiques discriminatoires
- II) Les outils pour lutter contre les pratiques discriminatoires
- III) Les sanctions encourues en cas de pratiques discriminatoires



## Formation

### Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ?

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_3207.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3207.html)

✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures

✓ **Thématique(s) :**



**Durée :** 2 h



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- identifier les personnes soumises au Code de Déontologie ;
- connaître les règles déontologiques auxquelles sont soumis les professionnels de l'immobilier concernés ainsi que les moyens de contrôle du respect de ces règles.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en matière de professions réglementées et de déontologie professionnelle ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vi



## Programme

- Les professionnels concernés
- Le contenu du code de déontologie
- Le contrôle du respect des règles de déontologie





## Formation

### La LCB-FT dans le secteur immobilier

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4829.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4829.html)

 **Durée :** 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** LCB-FT



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le dispositif de LCB-FT et les obligations de vigilance en découlant ;
- connaître les apports de la 5ème directive LCB-FT ;
- mettre en place les procédures et contrôles internes indispensables au respect de ces obligations ;
- procéder à une classification des risques et à une détection des anomalies.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir des connaissances sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnel



## Programme

Introduction

I) Cadre réglementaire à l'issue de la 5ème directive

II) Les obligations de vigilance



## Formation

### La gestion de patrimoine et les personnes vulnérables

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4528.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4528.html)

 **Durée : 2 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	

✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures

✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers,



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les spécificités liées à la gestion de patrimoine applicables aux personnes dites vulnérables.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Le cadre légal et les intervenants
- II) Les mécanismes de protection et de prévoyance des personnes vulnérables
- III) La constitution de revenu au profit des personnes vulnérables
- IV) La gestion du patrimoine immobilier des personnes vulnérables



## Formation

### Le crédit immobilier

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_3211.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3211.html)

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		2

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures

✓ **Thématique(s)** : Crédit aux particuliers, Crédit immobilier,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique de la publicité relative à une offre de prêt et de l'offre de prêt ;
- maîtriser les obligations résultant du contrat de prêt immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Le périmètre d'application du dispositif protecteur
- II) Les obligations précontractuelles du prêteur
- III) L'exécution du contrat de prêt



## Formation

### Le mandat en matière de vente immobilière

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_3272.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3272.html)

 **Durée :** 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Vente immobilière,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique spécifique du mandat en matière de vente immobilière (parties, forme, pouvoirs du mandataire, effets ...).



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La formation du contrat de mandat
- II) Le contenu du mandat
- III) Les effets du mandat
- IV) La cessation du contrat



## Formation

### Transmettre l'entreprise sociétaire par le biais de la holding

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4098.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4098.html)

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		2

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures

✓ **Thématique(s)** : Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les principes des montages LBO (Leverage Buy Out).



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Présentation générale
- II) Application concrète



## Formation

### L'impact de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5560.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5560.html)

✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures

✓ **Thématique(s)** : Vente immobilière, Location immobilière,



**Durée** : 2 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier ;
- Maîtriser les impacts de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La réglementation environnementale dans l'immobilier
- II) Les conséquences sur l'investissement immobilier
- III) La finance verte et l'immobilier





## Formation

### Assurance garantie loyers impayés

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5809.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5809.html)

 **Durée : 2 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers, Location immobilière



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser le mécanisme de l'assurance garanties loyers impayés.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

Section 1. L'assurance en couverture des loyers impayés dite GLI

Section 2. La "garantie" VISALE (Visa pour le logement et l'Emploi)

IAS – Formations et Packs





## Formation

### Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6077.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6077.html)

 **Durée : 34 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination
- II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie
- III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo
- IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

XI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

1) Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A) Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D) Finance durable

2) Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A) La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B) Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C) Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3) Conflits d'intérêts

A) Agir au mieux des intérêts du client

B) Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C) Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D) Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E) Conflit d'intérêts et rémunération ?

F) Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G) Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H) Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4) Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A) La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B) L'évolution 2023 impactant les CIF

5) Focus sanctions AMF

6) Se préparer à un contrôle de votre association

A) L'association est chargée de contrôler ses membres... sous le contrôle de l'AMF

B) Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C) Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite



## Formation

 **Durée** : 27 h

### Pack 2024 - Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA



**Statut(s) éligible(s) :**

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6100.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6100.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination
- II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie
- III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo
- IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)







## Formation

### Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6096.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6096.html)

 **Durée** : 24 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s)** : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP
- II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP
- V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS
- VI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h
- 1) Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A) Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D) Finance durable

2) Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A) La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B) Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C) Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3) Conflits d'intérêts

A) Agir au mieux des intérêts du client

B) Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C) Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D) Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E) Conflit d'intérêts et rémunération ?

F) Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G) Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H) Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4) Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A) La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B) L'évolution 2023 impactant les CIF

5) Focus sanctions AMF

6) Se préparer à un contrôle de votre association

A) L'association est chargée de contrôler ses membres... sous le contrôle de l'AMF

B) Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C) Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite



## Formation

### Formation finance numérique

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5924.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5924.html)

 **Durée :** 20 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser l'environnement de la finance numérique ;
- connaître les instruments et les acteurs de la finance numérique ;
- maîtriser les opérations liées à la finance numérique ;
- connaître les règles relatives à la fiscalité et la succession en matière de finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

1/ Les instruments de la finance numérique (5h)

- Genèse de la finance Numérique
- La Blockchain
- La finance décentralisée ( DeFi)
- Les différents types d'actifs sur blockchain

2/ Les acteurs de la finance numérique (5h)

- Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques
- Les régulateurs

- Les émetteurs et souscripteurs de jetons
  - Les échanges centralisés et décentralisés
  - Les organisations autonomes décentralisées (DAO)
- Les intermédiaires en biens divers
- 3/ Les opérations de la finance numérique (5h)
  - Les services sur actifs numériques
  - Les méthodes de financement : ICO
  - Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)
  - La sécurisation des opérations
- 4/ Allocations, fiscalité et succession (5h)
  - Comment mettre en place une stratégie de diversification sur actifs numériques pour vos clients
  - Sécurité et conservation des actifs numériques de vos clients
  - Comment intégrer les actifs numériques dans un bilan patrimonial ?
  - Fiscalité PP et PM
  - La succession





## Formation

### Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6097.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6097.html)

 **Durée** : 17 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s)** : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP
- II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP
- V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS



## Formation

### Pack DDA/IAS - 15h - Assurance de biens

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6090.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6090.html)

 **Durée** : 15 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Assurance de biens



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les règles des assurances construction, multirisques habitations, des risques d'entreprise ;
- mettre en place une cartographie des risques de blanchiment.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaître le vocabulaire lié à l'assurance
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Assurance multirisques habitation
- II) Cartographie des risques de blanchiment
- III) Les assurances des risques d'entreprise
- IV) Assurance garantie loyers impayés
- V) Assurances et construction



## Formation

### Pack DDA/IAS - 15h - Assurance de personnes

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6089.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6089.html)

 **Durée :** 15 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Assurance de personne, Prévoyance, LCB-FT



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser le calcul des plafonds des plans d'épargne retraite et des mécanismes de prévoyance pour les chefs d'entreprise ;
- savoir aborder la question des préférences de durabilité avec son client ;
- mettre en place une cartographie des risques de blanchiment ;
- connaître les spécificités d'une assurance vie en présence d'une personne vulnérable.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaître le vocabulaire lié à l'assurance
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Approche pratique : personne vulnérable et assurance vie
- II) La protection sociale du chef d'entreprise (prévoyance)
- III) Comment calculer les plafonds de versements sur les plans d'épargne retraite ?
- IV) Finance durable : les préférences de durabilité du client
- V) Cartographie des risques de blanchiment





## Formation

### Allocations, fiscalité et succession en finance numérique

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5928.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5928.html)

 **Durée** : 5 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure
- IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s)** : Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les règles relatives à la fiscalité et la succession en matière de finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

Comment mettre en place une stratégie de diversification sur actifs numériques pour vos clients

Sécurité et conservation des actifs numériques de vos clients

Comment intégrer les actifs numériques dans un bilan patrimonial ?

Fiscalité PP et PM

La succession



## Formation

### Les acteurs de la finance numérique

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5926.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5926.html)

 **Durée :** 5 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure
- IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les acteurs de la finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques

Les régulateurs

Les émetteurs et souscripteurs de jetons

- Les échanges centralisés et décentralisés
- Les organisations autonomes décentralisées (DAO)

Les intermédiaires en biens divers



## Formation



**Durée** : 5 h



**Statut(s) éligible(s)** :

## Les instruments de la finance numérique



**Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5925.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5925.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure
- IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

### ✓ **Thématique(s)** : Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les instruments de la finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

Genèse de la finance Numérique

La Blockchain

La finance décentralisée ( DeFi)

Les différents types d'actifs sur blockchain



## Formation

### Les opérations de la finance numérique

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5927.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5927.html)

 **Durée :** 5 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure
- IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les opérations liées à la finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

Les services sur actifs numériques

Les méthodes de financement : ICO

Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)

La sécurisation des opérations



## Formation

### Assurances et construction

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5551.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5551.html)

 **Durée** : 4 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : IARD,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les principes de la responsabilité en matière de construction ;
- Connaître les mécanismes assurantiels en matière de construction.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La responsabilité en matière de construction
- II) Le mécanisme assurantiel en matière de construction
  - A) Assurance responsabilité civile (RC) décennale
  - B) Assurance dommage-ouvrage



## Formation

 **Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

## Cartographie des risques de blanchiment

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5963.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5963.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

### ✓ **Thématique(s) :** LCB-FT,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risque de blanchiment ;
- maîtriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de blanchiment.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Les étapes de la mise en œuvre d'une cartographie des risques

A) Identification des risques

B) Evaluation des risques

II) Définition et mise en place de Mesures de Contrôle

III) Surveillance, suivi et amélioration continue



## Formation

### Cartographie des risques de corruption

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5964.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5964.html)

 **Durée : 4 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risques de corruption ;
- maîtriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de corruption.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Définition et principales interrogations soulevées par la cartographie anticorruption
- II) La détermination (incertaine) de l'objet de la cartographie anticorruption
  - A) La définition légale
  - B) La définition de l'AFA
- III) La méthodologie générale de la cartographie





## Formation

### Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes)

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5966.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5966.html)

 **Durée : 4 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** LCB-FT,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de blanchiment.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les obligations déclaratives à TRACFIN
  - A) Objet de la déclaration
  - B) Portée de la déclaration
  - C) Sanction du défaut de déclaration
- II) L'enquêtes interne / risque opération
  - A) Les sources de déclenchement d'une alerte
  - B) Les étapes de l'enquêtes internes



## Formation

 **Durée : 4 h**

**Statut(s) éligible(s) :**

### Détection des risques de corruption (enquêtes internes)

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5967.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5967.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de corruption.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Qu'est-ce qu'une enquête interne ?
- II) Le cadre juridique de l'enquête interne
- III) L'enquête interne
  - A) Les stratégies d'enquêtes
  - B) Les questions axiales de l'enquête
  - C) L'entretien
  - D) La légalité des preuves
  - E) Le rapport pénal



## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### La désignation et les droits du bénéficiaire

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_2678.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_2678.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers, Assurance vie,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les modalités de désignation d'un bénéficiaire en matière d'assurance vie,
- connaître les droits du bénéficiaire d'une assurance vie.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Désignation du bénéficiaire
- II) Acceptation et renonciation du bénéfice
- III) La cession du bénéfice



## Formation

### L'assurance homme clé

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4518.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4518.html)

 **Durée :** 4 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Professionnels, Prévoyance-Retraite,



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre le mécanisme de l'assurance homme clé ;
- connaître les caractéristiques et les garanties de l'assurance homme clé.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Le mécanisme de l'assurance homme clé
- II) Les garanties de l'assurance homme clé
- III) La mise en œuvre de l'assurance homme clé



## Formation

### Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5636.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5636.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Patrimoine privé et professionnel



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les règles du mandat de protection future ;



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- maîtriser le vocabulaire juridique ;
- avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I. Règles générales du mandat de protection future
  - A) La conclusion du mandat de protection future
  - B) Mise en œuvre du mandat de protection future
  - C) Extinction, suspension ou complément du mandat de protection future
- II. Protéger son client
- III. Se protéger soi-même



## Formation

### Les stratégies patrimoniales sociétaires

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4091.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4091.html)

 **Durée : 4 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers, Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre des stratégies élaborées d'optimisation de revenus et de transmission (notamment via l'OBO, la fiducie et le Pacte Dutreil), en particulier pour la protection de personnes incapables.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) La recherche de liquidités : la vente à soi-même

II) L'optimisation de la transmission



## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Programme conformité antiblanchiment

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6001.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6001.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** LCB-FT,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité antiblanchiment ;
- maîtriser les concepts et principes liés au programme conformité antiblanchiment.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Le blanchiment, objet du programme de conformité antiblanchiment

- A) L'infraction d'origine
- B) Le produit de l'infraction
- C) Les faits de blanchiment

II) Les mesures du programme de conformité antiblanchiment

- A) L'engagement de la direction
- B) Evaluation des risques
- C) Politiques et procédures



## CATALOGUE DE FORMATIONS

D) Processus de connaissance du client (KYC)

E) Formation et sensibilisation





## Formation

### Programme conformité anticorruption

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6002.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6002.html)

 **Durée : 4 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité anticorruption ;
- maîtriser les concepts et principes liés au programme conformité anticorruption.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Définition et intérêts du programme de conformité
- II) Les sources du programme de conformité
- III) L'objet du programme de conformité
- IV) Le contenu du programme de conformité
- V) Le contrôle et les sanction du non-respect du programme de conformité



## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Traitement fiscal et social de l'assurance vie

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_2682.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_2682.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Assurance vie,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les bases permettant d'apprécier les charges limitant la valeur dont le souscripteur ou le bénéficiaire dispose effectivement lors d'un rachat ou du dénouement du contrat d'assurance vie ;
- connaître la meilleure stratégie possible en termes de rachat ou de versement des primes.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Fiscalité des primes
- II) Fiscalité des produits
- III) Assurance vie et IFI
- IV) Assujettissements de la garantie décès
- V) Les prélèvements sociaux



## Formation

**Approche pratique : personne vulnérable et assurance vie**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5545.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5545.html)

 **Durée :** 3 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures

### ✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers, Assurance vie,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Appréhender les particularités de l'assurance vie en présence d'un souscripteur ou d'un bénéficiaire majeur protégé.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Hypothèse : Souscription ou désignation d'un bénéficiaire majeur protégé

- I) Le contrat souscrit par le majeur protégé
- II) La clause bénéficiaire testamentaire
- III) L'hypothèse du majeur protégé bénéficiaire
- IV) Assurance-vie souscrite par un majeur vulnérable



## Formation

### Assurance multirisques habitation

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5553.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5553.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures

✓ **Thématique(s)** : IARD,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les mécanismes de l'assurance multirisques habitation ;
- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- Les obligations légales d'assurance
- Les obligations d'information et de conseil de l'assureur
- Les différentes garanties de l'assurance multirisques habitation
- L'indemnisation et le coût



## Formation

### Assurance responsabilité civile professionnelle

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5550.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5550.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Prévoyance-Retraite, Gestion du Patrimoine Professionnels



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les mécanismes et les garanties couvertes par l'assurance RC pro ;
- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Notion d'assurance RC pro
- II) Quelles sont les garanties et les exclusions de l'assurance RC pro
- III) Les devoirs de conseil et d'information de l'assureur



## Formation

### Comment calculer les plafonds de versements sur les plans d'épargnes retraite ?

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5557.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5557.html)

✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures

✓ **Thématique(s)** : Prévoyance-Retraite,



**Durée** : 3 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les règles fiscales de déductibilité et de calcul des plafonds pour les plans d'épargne retraite ;
- Calculer la déduction d'impôt en matière de plans d'épargne retraite.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les versements déductibles
- II) Le calcul du plafond
  - A) Pour les salariés
  - B) Pour les TNS
  - C) Mutualisation des plafonds entre conjoints
  - D) Report de plafond non utilisé
- III) Le calcul de la déduction d'impôt





## Formation

### Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5049.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5049.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Relation client,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- mettre en œuvre les mécanismes de découverte d'un client,



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) La phase de découverte client
- II) La phase d'argumentation
- III) La phase de conclusion : Reconnaître les signaux d'achat



## Formation

### Finance durable : les préférences de durabilité du client

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5569.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5569.html)

 **Durée :** 3 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	3

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Produits financiers, Finance durable,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- prendre en compte les préférences de durabilité du client ;
- maîtriser la réglementation liée à la communication et à la commercialisation des produits finance durable.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les informations disponible pour le conseiller (comment lire les documents SFDR)
- II) Le déroulement questionnaire client (les différents types de questions )



## Formation

 **Durée : 3 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Investissement et transmission via une SARL familiale

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5571.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5571.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser le mécanisme de la SARL de famille



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

1. Introduction à la SARL de famille et à la location meublée :

Définition et caractéristiques de la SARL de famille.

Avantages de la location meublée en société.

Conditions pour qu'une SARL soit qualifiée de SARL de famille.

2. Aspects juridiques et fiscaux :

Structure juridique de la SARL de famille.

Régime fiscal applicable

Statuts de loueur en meublé (LMP ou LMNP) et leurs implications fiscales et sociales.

3. Gestion et fonctionnement de la SARL de famille :

Gestion des biens immobiliers dans le cadre de la SARL.

Répartition du capital social et compte courant d'associé.

Transmission du patrimoine et démembrement des titres sociaux.

4. Avantages et inconvénients :

Analyse des avantages tels que la valorisation des immeubles, la responsabilité limitée des associés, et les droits de mutation.

Inconvénients et risques, tels que les coûts de création, les risques locatifs, et la gestion de la trésorerie.

5. Études de cas et exemples pratiques

Présentation d'exemples concrets

Stratégies d'optimisation dans des situations spécifiques.

6. Conclusion et perspectives





## Formation

### L'assurance complémentaire santé

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4209.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4209.html)

 **Durée :** 3 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Prévoyance-Retraite,



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- déterminer l'articulation entre le régime de santé obligatoire et celui de l'assurance complémentaire santé ;
- connaître les caractéristiques de l'assurance complémentaire santé ;
- déterminer les critères pour mettre en place un contrat responsable.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) L'articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance santé complémentaire
- II) Les contrats responsables
- III) Les conditions de souscription et de tarification
- IV) Les garanties et les exclusions
- V) Les prestations
- VI) Les modes de règlement



## Formation

### L'assurance emprunteur

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_3212.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3212.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

✓ **Thématique(s)** : Crédit aux particuliers, Crédit immobilier,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique de l'assurance emprunteur et les différents risques couverts.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

L'obligation d'information à la charge du professionnel

L'encadrement des critères imposés par le prêteur en matière de "niveau de garantie équivalent"

Les risques garantis par le contrat d'assurance de prêt



## Formation

### Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5539.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5539.html)

 **Durée :** 3 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les différents régimes d'incapacité et les acteurs de la protection ;
- Déterminer les règles applicables à chaque types d'actes et les sanctions en cas d'irrégularités.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La notion d'incapacité
- II) Incapacité et gestion de patrimoine : les enjeux
- III) La classification des actes patrimoniaux
- IV) Les acteurs de la protection
- V) Les sanctions attachées aux actes irréguliers



## Formation

### Le pacte Dutreil

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5046.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5046.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

✓ **Thématique(s)** : Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les règles du pacte Dutreil.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les différents montages
- II) Application concrète





## Formation

### L'épargne retraite et la loi PACTE : Le PER et les mesures associées

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4482.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4482.html)

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Prévoyance-Retraite,



**Durée** : 3 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les règles relatives à l'épargne retraite mises en place par la loi PACTE.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Quelques chiffres sur la retraite en France
- II) Les objectifs de la loi PACTE
- III) La loi PACTE : un nouveau plan d'épargne retraite, le PER
- IV) Traitement fiscal et social du PER
- V) Nouveau régime des contrats retraite à prestations définies




## Formation

### Les biais cognitifs en allocation d'actifs

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5579.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5579.html)

 **Durée : 3 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	3

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s) : Finance**



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les principaux biais cognitifs et leur impact en allocation d'actif.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en allocation d'actif ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

INTRODUCTION

SECTION 1. le biais de confirmation

SECTION 2. le biais de Momentum

SECTION 3. le biais d'aversion au risque

SECTION 4. le Biais de disposition

SECTION 5. le biais d'excès de confiance en soi

SECTION 6. le biais de status quo





## Formation

### Les clauses bénéficiaires complexes

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5555.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5555.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Assurance vie,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les mécanismes de rédaction de clause bénéficiaire dans des situations complexes ;
- Comprendre les clauses bénéficiaires complexes.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Adaptations des clauses aux situations particulières
  - A) La prise en compte des familles recomposées
  - B) Vulnérabilité
  - C) Anticipation du mariage ou du divorce
- II) La rédaction des clauses complexes
  - A) Clause bénéficiaire démembrée
  - B) Les clauses à option
- III) Conseils sur la localisation et la temporalité de la clause



## Formation

### Les clés de la communication digitale

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5528.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5528.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Relation client,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maitriser les leviers de la communication digitale ;
- Mettre en place une stratégie de communication digitale ;
- Rédiger un contenu de communication digitale.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les différents leviers de la communication digitale
- II) La stratégie de communication
- III) Le contenu de la communication digitale



## Formation

### Motiver ses collaborateurs

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5573.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5573.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	

✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures

✓ **Thématique(s)** : RH Management



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les mécanismes permettant de motiver ses collaborateurs.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les deux types de motivation : intrinsèque vs extrinsèque
- II) Le sentiment de justice organisationnelle au cœur de la motivation
- III) La reconnaissance : levier puissant de la motivation



## Formation

### Assurance décès

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5549.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5549.html)

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Prévoyance-Retraite,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les mécanismes et les garanties couvertes par l'assurance décès ;
- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les mécanismes de l'assurance décès
- II) Les garanties couvertes : principes et exclusions
- III) Les devoirs de conseil et d'information de l'assureur



## Formation

### Assurance garantie loyers impayés

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5809.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5809.html)

 **Durée :** 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers, Location immobilière



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser le mécanisme de l'assurance garanties loyers impayés.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

Section 1. L'assurance en couverture des loyers impayés dite GLI

Section 2. La "garantie" VISALE (Visa pour le logement et l'Emploi)





## Formation

### Assurance obsèque

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5548.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5548.html)

 **Durée :** 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures

✓ **Thématique(s) :** Prévoyance-Retraite,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les mécanismes et les garanties couvertes par l'assurance obsèque ;
- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- Comparer l'assurance obsèque et décès.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les mécanismes de l'assurance obsèque
- II) Distinction et complémentarité avec l'assurance décès
- III) Les garanties couvertes : principes et exclusions
- IV) Les devoirs de conseil et d'information de l'assureur



## Formation

### Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5554.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5554.html)

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures

✓ **Thématique(s)** : Prévoyance-Retraite,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les notions de prévoyance, d'accident de la vie et de dépendance ;
- Connaître les mécanismes assurantiels liés à la prévoyance, aux accidents de la vie et à la dépendance.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Notion prévoyance, accident de la vie, dépendance
- II) Les assurances prévoyance, accident de la vie et dépendance
- III) Les garanties couvertes



## Formation

### Assurances et animaux (chiens, chats et NAC)

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5547.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5547.html)

 **Durée :** 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** IARD,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les différentes garanties et exclusions en matière d'assurance pour animaux ;
- Appréhender les facteurs impactants le coût d'une assurance pour animaux.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les garanties et les exclusions
  - A) La couverture de la responsabilité civile
  - B) La couverture de la mortalité
  - C) La couverture santé
- II) Le coût des assurances pour animaux



## Formation

### Démarchage bancaire et financier

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_3279.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3279.html)

 **Durée : 2 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	2

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurances divers : 2 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître précisément le périmètre de la réglementation relative au démarchage bancaire et financier ainsi que les personnes habilitées à l'exercer et ses conditions d'exercice ;
- appréhender les obligations légales du démarcheur à l'égard de son client et les sanctions encourues en cas de non-respect de celles-ci.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir une connaissance générale de l'activité de démarchage et des secteurs bancaire et financier ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les conditions d'accès à l'activité de démarchage bancaire et financier
- II) Les obligations légales du démarcheur à l'égard de son client



## Formation

**Finance durable : se repérer dans les différents labels**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5570.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5570.html)

 **Durée :** 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	2

✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurances divers : 2 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures

✓ **Thématique(s) :** Finance durable,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- distinguer les différents labels proposés en matière de finance durable.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- la notion de durabilité
- le concept de finance durable
- la mise en place du cadre réglementaire européen
- la commercialisation des produits financiers durables
- I/ A la recherche de signes distinctifs
  - état des lieux = profusion d'offres de produits « ESG » ou « ISR » ou « durables »
  - difficultés à distinguer ce qui est durable de ce qui ne l'est pas
  - le danger de la communication autour des intitulés des fonds
  - la concurrence des non labels (articles « 8 » et « 9 » SFDR)
  - la grande quantité de labels présents sur le marché domestique comme international
  - concurrence entre les labels
- II/ A la recherche du label pertinent

## CATALOGUE DE FORMATIONS

- les détenteurs des labels : critère pertinent ?

- le référentiel du label : cœur du système

- les exclusions

- la méthodologie

- la révision

- la gouvernance

Conclusion : les labels permettent-ils d'orienter l'épargne vers les fonds durables ?





## Formation

### La gestion de patrimoine et les personnes vulnérables

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4528.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4528.html)

 **Durée :** 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	

✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures

✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers,



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les spécificités liées à la gestion de patrimoine applicables aux personnes dites vulnérables.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Le cadre légal et les intervenants
- II) Les mécanismes de protection et de prévoyance des personnes vulnérables
- III) La constitution de revenu au profit des personnes vulnérables
- IV) La gestion du patrimoine immobilier des personnes vulnérables



## Formation

### La LCB-FT dans le secteur de l'assurance

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4830.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4830.html)

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : LCB-FT, réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le dispositif de LCB-FT et les obligations de vigilance en découlant ;
- connaître les apports de la 5ème directive LCB-FT ;
- mettre en place les procédures et contrôles internes indispensables au respect de ces obligations ;
- procéder à une classification des risques et à une détection des anomalies.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) Cadre réglementaire à l'issue de la 5ème directive
- II) Les obligations de vigilance





## Formation

### La protection sociale du chef d'entreprise (prévoyance)

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5054.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5054.html)

 **Durée :** 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers, Prévoyance-Retraite,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre les mécanismes de prévoyance pour les dirigeants.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) L'audit préalable de la situation du dirigeant suivant son régime
- II) Les outils de prévoyance mobilisables pour le dirigeant (TNS et assimilé salarié)
  - A) La souscription d'une prévoyance de santé
  - B) Les contrats de prévoyance retraite



## Formation

### Les assurances des risques d'entreprise

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4203.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4203.html)

 **Durée :** 2 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** IARD,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les principales assurances liées aux risques d'entreprises.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La responsabilité civile des mandataires sociaux
- II) Les risques industriels
- III) La responsabilité civile professionnelle
- IV) Les pertes d'exploitation

IOBSP – Formations et Packs





## Formation

### Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6077.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6077.html)

 **Durée : 34 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination
- II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie
- III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo
- IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

XI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

1) Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A) Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D) Finance durable

2) Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A) La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B) Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C) Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3) Conflits d'intérêts

A) Agir au mieux des intérêts du client

B) Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C) Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D) Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E) Conflit d'intérêts et rémunération ?

F) Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G) Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H) Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4) Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A) La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B) L'évolution 2023 impactant les CIF

5) Focus sanctions AMF

6) Se préparer à un contrôle de votre association

A) L'association est chargée de contrôler ses membres... sous le contrôle de l'AMF

B) Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C) Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite



## Formation

### Pack 2024 - Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6100.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6100.html)

 **Durée** : 27 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures
- IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

✓ **Thématique(s)** : Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination
- II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie
- III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo
- IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA



V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)





## Formation

### Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6096.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6096.html)



**Durée : 24 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

#### ✓ Catégorie(s) :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ Thématique(s) : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP
- II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP
- V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS
- VI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h
- 1) Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »



A) Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D) Finance durable

2) Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A) La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B) Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C) Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3) Conflits d'intérêts

A) Agir au mieux des intérêts du client

B) Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C) Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D) Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E) Conflit d'intérêts et rémunération ?

F) Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G) Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H) Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4) Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A) La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B) L'évolution 2023 impactant les CIF

5) Focus sanctions AMF

6) Se préparer à un contrôle de votre association

A) L'association est chargée de contrôler ses membres... sous le contrôle de l'AMF

B) Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C) Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite



## Formation

### Formation finance numérique

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5924.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5924.html)

 **Durée :** 20 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser l'environnement de la finance numérique ;
- connaître les instruments et les acteurs de la finance numérique ;
- maîtriser les opérations liées à la finance numérique ;
- connaître les règles relatives à la fiscalité et la succession en matière de finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

1/ Les instruments de la finance numérique (5h)

- Genèse de la finance Numérique
- La Blockchain
- La finance décentralisée ( DeFi)
- Les différents types d'actifs sur blockchain

2/ Les acteurs de la finance numérique (5h)

- Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques
- Les régulateurs

- Les émetteurs et souscripteurs de jetons
  - Les échanges centralisés et décentralisés
  - Les organisations autonomes décentralisées (DAO)
- Les intermédiaires en biens divers
- 3/ Les opérations de la finance numérique (5h)
  - Les services sur actifs numériques
  - Les méthodes de financement : ICO
  - Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)
  - La sécurisation des opérations
- 4/ Allocations, fiscalité et succession (5h)
  - Comment mettre en place une stratégie de diversification sur actifs numériques pour vos clients
  - Sécurité et conservation des actifs numériques de vos clients
  - Comment intégrer les actifs numériques dans un bilan patrimonial ?
  - Fiscalité PP et PM
  - La succession





## Formation

### Mandataire immobilier



**Durée : 20 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4021.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4021.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		7

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures

#### ✓ **Thématique(s) :**



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser des connaissances essentielles à l'environnement de l'immobilier (réalisation de transactions immobilières en vente et location) ;
- établir un dossier financier d'acquisition de biens immobiliers, conseiller un client en matière d'acquisition immobilière ;
- maîtriser la dimension fiscale de l'investissement immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances générales en droit immobilier et en fiscalité.



## Programme

- Environnement juridique des activités immobilières 2h Immo
- L'investissement immobilier 3h Immo
- L'acquisition de la propriété 2h Immo
- Le financement de l'investissement immobilier 2h Immo - IOBSP
- L'environnement fiscal 3h Immo - IOSBP
- Le cadre réglementaire et la gestion du bien 2h Immo - IOBSP

(Éligibilité : IMMO = 14h ; IOBSP = 7h)



## Formation

### Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6097.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6097.html)

 **Durée** : 17 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s)** : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP
- II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP
- IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP
- V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS



## Formation



**Durée : 8 h**

### Pack IOBSP - 8h - activités crédit immobilier et crédit consommation



**Statut(s) éligible(s) :**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6095.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6095.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			8

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Crédit aux particuliers



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- savoir faire face aux difficultés de son débiteur ;
- connaître les documents obligatoires en matière de crédit immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaître le vocabulaire du secteur bancaire
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I)Crédit immobilier : Les documents standardisés et obligatoires 4h IOSBP (crédit immobilier) - 1h IOBSP (RAC)

II)Le surendettement des particuliers : faire face aux difficultés de son débiteur 4h IOBSP (crédit immobilier) - 1h (crédit consommation, service de paiement, RAC, autres activités)



## Formation

### Pack IOBSP - 7h - activité crédit immobilier

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6094.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6094.html)

 **Durée** : 7 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			7

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s)** : Crédit aux particuliers



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les règles de l'assurance emprunteur ;
- mettre en place une cartographie des risques de blanchiment.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaître le vocabulaire lié à l'activité crédit immobilier
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Cartographie des risques de blanchiment 4h IOBSP (crédit immobilier) - 1h (crédit consommation, service de paiement, RAC, autres activités)

II) L'assurance emprunteur 3h IOBSP (crédit immobilier)



**Formation**

**Allocations, fiscalité et succession en finance numérique**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5928.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5928.html)

 **Durée :** 5 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure
- IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

✓ **Thématique(s) :** Finance numérique



**Objectifs**

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les règles relatives à la fiscalité et la succession en matière de finance numérique.



**Prérequis**

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



**Programme**

Comment mettre en place une stratégie de diversification sur actifs numériques pour vos clients

Sécurité et conservation des actifs numériques de vos clients

Comment intégrer les actifs numériques dans un bilan patrimonial ?

Fiscalité PP et PM

La succession





## Formation

### Les acteurs de la finance numérique

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5926.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5926.html)

 **Durée :** 5 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure
- IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les acteurs de la finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques

Les régulateurs

Les émetteurs et souscripteurs de jetons

- Les échanges centralisés et décentralisés
- Les organisations autonomes décentralisées (DAO)

Les intermédiaires en biens divers



## Formation



**Durée** : 5 h



**Statut(s) éligible(s)** :

## Les instruments de la finance numérique



**Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5925.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5925.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure
- IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

### ✓ **Thématique(s)** : Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les instruments de la finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

Genèse de la finance Numérique

La Blockchain

La finance décentralisée ( DeFi)

Les différents types d'actifs sur blockchain



## Formation

### Les opérations de la finance numérique

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5927.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5927.html)

 **Durée :** 5 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure
- IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les opérations liées à la finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

Les services sur actifs numériques

Les méthodes de financement : ICO

Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)

La sécurisation des opérations



## Formation

 **Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

## Cartographie des risques de blanchiment

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5963.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5963.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

### ✓ **Thématique(s) :** LCB-FT,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risque de blanchiment ;
- maîtriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de blanchiment.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Les étapes de la mise en œuvre d'une cartographie des risques

A) Identification des risques

B) Evaluation des risques

II) Définition et mise en place de Mesures de Contrôle

III) Surveillance, suivi et amélioration continue



## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Cartographie des risques de corruption



**Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5964.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5964.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risque de corruption ;
- maîtriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de corruption.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Définition et principales interrogations soulevées par la cartographie anticorruption
- II) La détermination (incertaine) de l'objet de la cartographie anticorruption
  - A) La définition légale
  - B) La définition de l'AFA
- III) La méthodologie générale de la cartographie



## Formation



**Durée : 4 h**

**Crédit à la consommation : les documents standardisés et obligatoires**



**Statut(s) éligible(s) :**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4525.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4525.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			4

### ✓ Catégorie(s) :

- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures

### ✓ Thématique(s) : Crédits aux particuliers



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les documents obligatoires à fournir en matière de crédit à la consommation.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir des connaissances sur le crédit à la consommation.



## Programme

- I) Les documents précontractuels
- II) L'offre de prêt



## Formation

### Crédit immobilier : Les documents standardisés et obligatoires

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4517.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4517.html)

 **Durée : 4 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4		4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Crédit immobilier, Crédits aux particuliers



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les documents obligatoires à fournir en matière de crédit immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir des connaissances sur le crédit immobilier.



## Programme

- I) La fiche d'information standardisée européenne
- II) L'offre de prêt
- III) Les autres informations à fournir à l'emprunteur



## Formation

 **Durée : 4 h**

**Statut(s) éligible(s) :**

### Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes)

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5966.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5966.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** LCB-FT,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de blanchiment.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les obligations déclaratives à TRACFIN
  - A) Objet de la déclaration
  - B) Portée de la déclaration
  - C) Sanction du défaut de déclaration
- II) L'enquêtes interne / risque opération
  - A) Les sources de déclenchement d'une alerte
  - B) Les étapes de l'enquêtes internes





## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Détection des risques de corruption (enquêtes internes)



**Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5967.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5967.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de corruption.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Qu'est-ce qu'une enquête interne ?
- II) Le cadre juridique de l'enquête interne
- III) L'enquête interne
  - A) Les stratégies d'enquêtes
  - B) Les questions axiales de l'enquête
  - C) L'entretien
  - D) La légalité des preuves
  - E) Le rapport pénal



## Formation

### Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5636.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5636.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Patrimoine privé et professionnel



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les règles du mandat de protection future ;



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- maîtriser le vocabulaire juridique ;
- avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I. Règles générales du mandat de protection future
  - A) La conclusion du mandat de protection future
  - B) Mise en œuvre du mandat de protection future
  - C) Extinction, suspension ou complément du mandat de protection future
- II. Protéger son client
- III. Se protéger soi-même



## Formation

### Le surendettement des particuliers : faire face aux difficultés de son débiteur

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4521.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4521.html)

#### ✓ Catégorie(s) :

- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ Thématique(s) : Garanties



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			4



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les procédures liées au surendettement des particuliers ;
- connaître les mécanismes de prévention du surendettement des particuliers ;
- traiter les situations de surendettement des particuliers.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en droit bancaire, en matière de crédit et de sûretés ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La prévention du surendettement
- II) Les procédures de traitement du surendettement
- III) Les conséquences du surendettement pour le créancier
- IV) Les conséquences du surendettement pour les sûretés



## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Les différents crédits aux professionnels



**Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4523.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4523.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			4

### ✓ **Catégorie(s) :**

- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

### ✓ **Thématique(s) :** Crédits aux professionnels



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les différents crédits proposés aux professionnels.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir des connaissances sur les crédits et la réglementation bancaire.



## Programme

- I) Les mécanismes de mobilisation de créances
- II) Le crédit-bail
- III) Les facilités de caisse et les découverts bancaires
- IV) Le financement participatif
- V) Les délais de paiement
- VI) Le compte courant d'associés



## Formation

### Les entreprises en difficulté : faire face aux difficultés de son débiteur professionnel

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4526.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4526.html)

#### ✓ Catégorie(s) :

- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ Thématique(s) : Crédits aux professionnels



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			4



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les procédures liées aux entreprises en difficulté ;
- connaître les mécanismes de prévention des entreprises en difficulté ;
- traiter les situations relatives aux entreprises en difficulté.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- avoir des connaissances en matière de crédit et de sûretés.



## Programme

La prévention des difficultés de l'entreprise

Les procédures du droit des entreprises en difficulté

Les conséquences des difficultés de l'entreprise pour le créancier



## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Les stratégies patrimoniales sociétaires



Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4091.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4091.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ Catégorie(s) :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers, Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre des stratégies élaborées d'optimisation de revenus et de transmission (notamment via l'OBO, la fiducie et le Pacte Dutreil), en particulier pour la protection de personnes incapables.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) La recherche de liquidités : la vente à soi-même

II) L'optimisation de la transmission



## Formation



**Durée : 4 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Programme conformité antiblanchiment

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6001.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6001.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** LCB-FT,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité antiblanchiment ;
- maîtriser les concepts et principes liés au programme conformité antiblanchiment.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Le blanchiment, objet du programme de conformité antiblanchiment

- A) L'infraction d'origine
- B) Le produit de l'infraction
- C) Les faits de blanchiment

II) Les mesures du programme de conformité antiblanchiment

- A) L'engagement de la direction
- B) Evaluation des risques
- C) Politiques et procédures

## CATALOGUE DE FORMATIONS

D) Processus de connaissance du client (KYC)

E) Formation et sensibilisation







## Formation

### Programme conformité anticorruption

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6002.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6002.html)

 **Durée : 4 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité anticorruption ;
- maîtriser les concepts et principes liés au programme conformité anticorruption.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Définition et intérêts du programme de conformité
- II) Les sources du programme de conformité
- III) L'objet du programme de conformité
- IV) Le contenu du programme de conformité
- V) Le contrôle et les sanction du non-respect du programme de conformité



## Formation

### Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5049.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5049.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Relation client,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- mettre en œuvre les mécanismes de découverte d'un client,



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- I) La phase de découverte client
- II) La phase d'argumentation
- III) La phase de conclusion : Reconnaître les signaux d'achat



## Formation

### Finance durable : les préférences de durabilité du client

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5569.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5569.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	3

✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

✓ **Thématique(s)** : Produits financiers, Finance durable,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- prendre en compte les préférences de durabilité du client ;
- maîtriser la réglementation liée à la communication et à la commercialisation des produits finance durable.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les informations disponible pour le conseiller (comment lire les documents SFDR)
- II) Le déroulement questionnaire client (les différents types de questions )



## Formation

 **Durée : 3 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

### Investissement et transmission via une SARL familiale

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5571.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5571.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser le mécanisme de la SARL de famille



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

1. Introduction à la SARL de famille et à la location meublée :

Définition et caractéristiques de la SARL de famille.

Avantages de la location meublée en société.

Conditions pour qu'une SARL soit qualifiée de SARL de famille.

2. Aspects juridiques et fiscaux :

Structure juridique de la SARL de famille.

Régime fiscal applicable

Statuts de loueur en meublé (LMP ou LMNP) et leurs implications fiscales et sociales.

3. Gestion et fonctionnement de la SARL de famille :

Gestion des biens immobiliers dans le cadre de la SARL.

Répartition du capital social et compte courant d'associé.

Transmission du patrimoine et démembrement des titres sociaux.

4. Avantages et inconvénients :

Analyse des avantages tels que la valorisation des immeubles, la responsabilité limitée des associés, et les droits de mutation.

Inconvénients et risques, tels que les coûts de création, les risques locatifs, et la gestion de la trésorerie.

5. Études de cas et exemples pratiques

Présentation d'exemples concrets

Stratégies d'optimisation dans des situations spécifiques.

6. Conclusion et perspectives





## Formation

### L'assurance emprunteur

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_3212.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3212.html)

 **Durée** : 3 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Crédit aux particuliers, Crédit immobilier,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique de l'assurance emprunteur et les différents risques couverts.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

L'obligation d'information à la charge du professionnel

L'encadrement des critères imposés par le prêteur en matière de "niveau de garantie équivalent"

Les risques garantis par le contrat d'assurance de prêt



## Formation

### Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5539.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5539.html)

 **Durée :** 3 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Particuliers,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les différents régimes d'incapacité et les acteurs de la protection ;
- Déterminer les règles applicables à chaque types d'actes et les sanctions en cas d'irrégularités.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La notion d'incapacité
- II) Incapacité et gestion de patrimoine : les enjeux
- III) La classification des actes patrimoniaux
- IV) Les acteurs de la protection
- V) Les sanctions attachées aux actes irréguliers



## Formation

### Le pacte Dutreil

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5046.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5046.html)

 **Durée : 3 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

✓ **Thématique(s) :** Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les règles du pacte Dutreil.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les différents montages
- II) Application concrète





## Formation



**Durée : 3 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5579.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5579.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	3

### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

### ✓ **Thématique(s) :** Finance



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les principaux biais cognitifs et leur impact en allocation d'actif.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en allocation d'actif ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

INTRODUCTION

SECTION 1. le biais de confirmation

SECTION 2. le biais de Momentum

SECTION 3. le biais d'aversion au risque

SECTION 4. le Biais de disposition

SECTION 5. le biais d'excès de confiance en soi

SECTION 6. le biais de status quo





## Formation

### Les garanties et le droit des entreprises en difficulté

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4527.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4527.html)

 **Durée : 3 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			3

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Crédits aux professionnels



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les conséquences du droit des entreprises en difficulté sur les garanties.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- avoir des connaissances en matière de crédit et de sûretés.



## Programme

Les garanties et les procédures de conciliation et de mandat ad hoc

Les garanties et les procédures de sauvegarde, de redressement et de liquidation judiciaires



## Formation

### Crédit consommation : les mesures de la loi Lagarde et les garanties



**Durée : 2 h**



**Statut(s) éligible(s) :**



**Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5763.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5763.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2

#### ✓ Catégorie(s) :

- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures

#### ✓ Thématique(s) :



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les principales mesures de la loi Lagarde régissant le crédit à la consommation,
- connaître les principales garanties applicables pour ce type de prêt.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en droit bancaire, en matière de crédit et de sûretés.



## Programme

- I) Les mesures relatives à l'emprunteur
  - A) L'obligation de vérifier la solvabilité de l'emprunteur
  - B) Le surendettement des particuliers
- II) Les mesures relatives au crédit
  - A) L'encadrement de la publicité en matière de crédit
  - B) Les crédits renouvelables
  - C) Le délai de rétractation
  - D) L'assurance emprunteur
- III) Les garanties
  - A) Le gage
  - B) Le cautionnement



## Formation

### Démarchage bancaire et financier

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_3279.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3279.html)

 **Durée : 2 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	2

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurances divers : 2 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Réglementation



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître précisément le périmètre de la réglementation relative au démarchage bancaire et financier ainsi que les personnes habilitées à l'exercer et ses conditions d'exercice ;
- appréhender les obligations légales du démarcheur à l'égard de son client et les sanctions encourues en cas de non-respect de celles-ci.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir une connaissance générale de l'activité de démarchage et des secteurs bancaire et financier ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Les conditions d'accès à l'activité de démarchage bancaire et financier
- II) Les obligations légales du démarcheur à l'égard de son client



## Formation



**Durée : 2 h**



**Statut(s) éligible(s) :**

**Finance durable : se repérer dans les différents labels**



**Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5570.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5570.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	2

✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurances divers : 2 heures
- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures

✓ **Thématique(s) :** Finance durable,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- distinguer les différents labels proposés en matière de finance durable.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

Introduction

- la notion de durabilité
- le concept de finance durable
- la mise en place du cadre réglementaire européen
- la commercialisation des produits financiers durables
- I/ A la recherche de signes distinctifs
  - état des lieux = profusion d'offres de produits « ESG » ou « ISR » ou « durables »
  - difficultés à distinguer ce qui est durable de ce qui ne l'est pas
  - le danger de la communication autour des intitulés des fonds
  - la concurrence des non labels (articles « 8 » et « 9 » SFDR)
  - la grande quantité de labels présents sur le marché domestique comme international
  - concurrence entre les labels
- II/ A la recherche du label pertinent

## CATALOGUE DE FORMATIONS

- les détenteurs des labels : critère pertinent ?

- le référentiel du label : cœur du système

- les exclusions

- la méthodologie

- la révision

- la gouvernance

Conclusion : les labels permettent-ils d'orienter l'épargne vers les fonds durables ?





## Formation

### L'affacturage

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5576.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5576.html)

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Crédit aux professionnels,



**Durée** : 2 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les règles générales de l'affacturage.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La notion d'affacturage
- II) Les acteurs, les avantages et les risques
- III) Le mécanisme de l'affacturage





## Formation

### Le crédit immobilier

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_3211.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3211.html)

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		2

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures

✓ **Thématique(s)** : Crédit aux particuliers, Crédit immobilier,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique de la publicité relative à une offre de prêt et de l'offre de prêt ;
- maîtriser les obligations résultant du contrat de prêt immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Le périmètre d'application du dispositif protecteur
- II) Les obligations précontractuelles du prêteur
- III) L'exécution du contrat de prêt




## Formation

### Le regroupement de crédit

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5563.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5563.html)

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Crédits aux particuliers



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les caractéristiques du regroupement de crédit ;
- Maîtriser les droits et les obligations des parties à l'opération de regroupement de crédit ;
- Informer l'emprunteur dans le respect de la réglementation en vigueur.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir des connaissances sur les notions du droit bancaire.



## Programme

- I) La réglementation du regroupement de crédit
- II) L'information de l'emprunteur
- III) Les droits et obligations
  - A) De l'emprunteur
  - B) Du prêteur



## Formation

### Les garanties en matière de crédit

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5566.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5566.html)

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Garanties, Crédits



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences règlementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir des connaissances en droit bancaire, en matière de crédit et de sûretés.



## Programme

- I) Les sûretés personnelles
  - A) Notions
  - B) Limites
- II) Les sûretés réelles
  - A) Notions
  - B) Limites



## Formation

### Les taux d'intérêt et les taux d'usure

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5567.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5567.html)

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Crédits



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les notions de taux d'intérêt et d'usure ;
- Maîtriser les règles et les actualités des taux d'intérêts et d'usure.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir une connaissance du vocabulaire bancaire.



## Programme

- I) Taux d'intérêt et taux d'usure : notions
- II) La réglementation du taux d'intérêt et du taux d'usure
- III) Taux d'intérêt et taux d'usure : actualités



## Formation

### Regroupement de crédit et information de l'emprunteur

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_6003.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6003.html)

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures

#### ✓ **Thématique(s)** : Crédits aux particuliers



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les règles liées à l'information de l'emprunteur dans le cadre d'un regroupement de crédit.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances sur le regroupement de crédit et les notions du droit bancaire;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) L'information précontractuelle
- II) L'information lors de la remise du contrat de prêt
- III) L'information pendant le prêt



## Formation

### Transmettre l'entreprise sociétaire par le biais de la holding

 Lien d'achat : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4098.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4098.html)

 **Durée** : 2 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		2

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures
- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures

✓ **Thématique(s)** : Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les principes des montages LBO (Leverage Buy Out).



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) Présentation générale
- II) Application concrète



## Formation

### Crédit consommation et information de l'emprunteur



**Durée** : 1 h



**Statut(s) éligible(s)** :

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5965.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5965.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			1

#### ✓ **Catégorie(s)** :

- IOBSP : **Crédit consommation et de trésorerie** : 1 heure
- IOBSP : **Regroupement de crédits / RAC** : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s)** : Crédits aux particuliers



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître la réglementation relative à l'information de l'emprunteur dans le cadre d'un crédit consommation.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances sur le crédit consommation et les notions du droit bancaire;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) L'information précontractuelle
- II) L'information lors de la remise du contrat de prêt
- III) L'information pendant le prêt



## Formation

### La typologie des services de paiement

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5564.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5564.html)

 **Durée** : 1 h

 **Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			1

✓ **Catégorie(s)** :

- IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure

✓ **Thématique(s)** : Services de paiement



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître la réglementation en vigueur des services de paiement ;
- Maîtriser les droits de la clientèle en matière de services de paiement.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaître le vocabulaire lié au domaine des services de paiement ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) La réglementation en vigueur ( DSP2...)
- II) Tour d'horizon des services de paiement
- III) Les droits de la clientèle





## Formation

### Le crédit consommation

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5562.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5562.html)

 **Durée :** 1 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			1

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure
- IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Crédits aux particuliers



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les caractéristiques du crédit à la consommation ;
- Maîtriser les droits et les obligations des parties à l'opération de crédit à la consommation ;
- Informer l'emprunteur dans le respect de la réglementation en vigueur.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir des connaissances sur les notions du droit bancaire.



## Programme

- I) Les caractéristiques du crédit à la consommation
- II) L'information de l'emprunteur
  - A) La publicité
  - B) Précontractuelle
  - C) L'offre de prêt
- III) Les droits et obligations
  - A) De l'emprunteur
  - B) Du prêteur



## Formation

### Les droits de la clientèle en matière de services de paiement

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_5565.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5565.html)

 **Durée :** 1 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			1

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**

#### ✓ **Thématique(s) :** Services de paiement



## Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Informer son client avant et pendant l'exécution du service de paiement en conformité avec la réglementation en vigueur ;
- Connaître les droits de la clientèle en matière de services de paiement.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaître le vocabulaire lié au domaine des services de paiement ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

- I) L'information du client
- A) L'information pré-contractuelle
- B) L'information en cours d'exécution
- II) La convention de service de paiement

Formations Métiers





## Formation

### Les fondamentaux du métier de CGP

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4982.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4982.html)

✓ **Catégorie(s) :**

✓ **Thématique(s) :** Réglementation



**Durée :** 30 h



**Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les obligations réglementaires liées à la profession de CGP ;
- comprendre les procédures à mettre en place pour respecter les obligations réglementaires.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.



## Programme

I) Les bases juridiques de la gestion de patrimoine :

- A) Les régimes matrimoniaux-PACS-concubinage
- B) Les donations
- C) Les successions
- D) Le dispositif Pinel
- E) LMP/LMNP
- F) Les revenus fonciers et le traitement du déficit
- G) L'assurance vie
- H) Le PER

I) Les contrats collectifs de prévoyance et de santé au profit des salariés

- II) DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT DU CGP
  - A) Qu'est-ce qu'un CGP
  - B) L'environnement réglementaire
  - Les différents statuts du CGP

- Différentes catégories pour les statuts IAS et IOBSP
  - Exercer en qualité d'intermédiaire en assurance, de conseiller en investissement financier, d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement
  - Liste des dirigeants devant répondre des conditions d'accès aux activités visées par l'immatriculation au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance
  - Spécificité Code NAF
  - Conditions d'honorabilité et d'exercice pour les dirigeants et salariés exerçant l'une des activités concernées par le statut de CGP
  - Conditions de capacité professionnelle
  - Focus sur la capacité professionnelle des IOBSP exerçant l'activité IAS à titre accessoire :
  - Obligations annuelles
- C) Formation continue
- Focus sur la CJA
- III) LA MEDIATION
- IV) LA REFORME DU COURTAGE
- V) GESTION DU PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES
- VI) LES DIFFERENTS PARCOURS REGLEMENTAIRES
- VII) LCB-FT
- VIII) LE DEMARCHAGE TELEPHONIQUE - ASSURANCE
- IX) LES MENTIONS OBLIGATOIRES
- X) ARCHIVAGE ET CONSERVATION DES DOCUMENTS
- XI) PLAN DE CONTINUITE DE L'ACTIVITE (PCA)
- XII) LIEN UTILES





## Formation

### Mandataire immobilier



**Durée : 20 h**



**Statut(s) éligible(s) :**



**Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4021.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4021.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		7

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures
- IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures

#### ✓ **Thématique(s) :**



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser des connaissances essentielles à l'environnement de l'immobilier (réalisation de transactions immobilières en vente et location) ;
- établir un dossier financier d'acquisition de biens immobiliers, conseiller un client en matière d'acquisition immobilière ;
- maîtriser la dimension fiscale de l'investissement immobilier.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances générales en droit immobilier et en fiscalité.



## Programme

- Environnement juridique des activités immobilières 2h Immo
- L'investissement immobilier 3h Immo
- L'acquisition de la propriété 2h Immo
- Le financement de l'investissement immobilier 2h Immo - IOBSP
- L'environnement fiscal 3h Immo - IOBSP
- Le cadre réglementaire et la gestion du bien 2h Immo - IOBSP

(Éligibilité : IMMO = 14h ; IOBSP = 7h)





## Formation

### Démarchage bancaire et financier pour compte de CIF

 **Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_4893.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4893.html)



**Durée** : 1 h



**Statut(s) éligible(s)** :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :  
connaître les principales règles incombant au CIF en matière de démarchage bancaire.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :  
- avoir des notions relatives au conseil en investissement financier.



## Programme

- I) Notion de démarchage bancaire et financier
  - A) Présentation générale
  - B) Personnes concernées
  - C) Dérogations/exclusions
  - D) Interdictions
- II) Notion de démarchage bancaire et financier pour compte de CIF
  - A) Définition
  - B) Notion de démarcheur bancaire et financier
  - C) Carte de démarcheur
  - D) Absence de registre
  - E) Missions du démarcheur bancaire et financier pour compte de CIF
  - F) Obligations du démarcheur bancaire et financier
  - G) Informations à fournir au client
  - H) Récapitulatif du processus de démarchage
  - I) Sanctions
  - J) Responsabilité civile

AMF







## Formation

### Livret CIF (ORIAS) et examen AMF\*

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_CIF-AMF\\_5904.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_CIF-AMF_5904.html)

✓ **Catégorie(s) :**

✓ **Thématique(s) :**

 **Durée :** 180 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences fixées par l'AMF en matière de compétence professionnelle des Conseillers en Investissements Financiers
- connaître l'ensemble de l'environnement technique et réglementaire de l'activité.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des notions relatives aux services et aux marchés financiers ;
- connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.



## Programme

Livret de formation CIF 150 h :

Module 1 : Connaissances générales sur le conseil en investissements financiers

Le statut de Conseiller en Investissements Financiers

Les instruments financiers

La supervision des Conseillers en Investissements Financiers

Module 2 : Connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers

Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers

Les services d'investissement

Le régime de l'offre au public de titres financiers

Les différents types de risques

Module 3 : Règles de bonne conduite des Conseillers en Investissements Financiers

Confidentialité, protection des données personnelles, enregistrement et conservation des données

La connaissance et l'évaluation du client

L'obligation de vérifier le caractère adéquat produit/service recommandé

L'information du client

Module 4 : Règles d'organisation des Conseillers en Investissements Financiers

Les conflits d'intérêts : prévention, gestion et traitement

La réglementation pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Le traitement des réclamations clients

Module 5 : La gouvernance des instruments financiers

Examen AMF 20h :

1. Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international
2. Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements
3. Sécurité financière : lutte contre le Blanchiment, le terrorisme et la corruption ; les embargos
4. Réglementation "Abus de marché"
5. Commercialisation d'instruments financiers, démarchage bancaire et financier, vente à distance et conseil du client
6. Relation avec les clients
7. Instruments financiers, crypto-actifs et leurs risques
8. Gestion collective / Gestion pour compte de tiers
9. Fonctionnement et organisation des marchés
10. Post-marché et infrastructures de marché
11. Emissions et opérations sur titres
12. Bases comptables et financières



## Formation

### Examen AMF\* - Formation

 Lien d'achat :

[https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_Membres\\_3942.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_Membres_3942.html)

✓ **Catégorie(s) :**

✓ **Thématique(s) :**

 **Durée : 30 h**

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP



## Objectifs

L'objectif de cette réglementation est de s'assurer que les personnes concernées:

- ont une connaissance minimale de l'environnement réglementaire, des textes, des usages et des pratiques de marché, ainsi que des produits et services financiers ;
- disposent d'une culture et d'un vocabulaire communs ;
- peuvent répondre de façon appropriée aux questions des épargnants ;
- et, le cas échéant, les orienter vers des personnes plus expertes.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- appartenir à l'une des trois grandes catégories de personnes suivantes :

- 1) celles qui, chez les prestataires de services d'investissement, y compris les sociétés de gestion de portefeuille, informent ou conseillent des clients en vue de transactions sur instruments financiers,
- 2) celles qui, pour les mêmes prestataires, exercent des fonctions clés déterminées sur les marchés financiers et/ou dans les relations avec les investisseurs,
- 3) les conseillers en investissements financiers, CIF personnes physiques, dirigeants et salariés de CIF personnes morales, dès lors que ces salariés délivrent des conseils en investissement à la clientèle.



## Programme

1. Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international
2. Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements
3. Sécurité financière : lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la corruption ; les embargos
4. Réglementation "Abus de marché"
5. Commercialisation d'instruments financiers, démarchage bancaire et financier, vente à distance et conseil du client
6. Relation avec les clients
7. Instruments financiers, crypto-actifs et leurs risques
8. Gestion collective / Gestion pour compte de tiers

9. Fonctionnement et organisation des marchés

10. Post-marché et infrastructures de marché

11. Emissions et opérations sur titres

12. Bases comptables et financières





## Formation

 **Durée : 10 h**

### Examen AMF Finance Durable\* - Formation

 **Statut(s) éligible(s) :**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_CNCEF\\_AMF-Durable\\_5163.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_AMF-Durable_5163.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP

✓ **Catégorie(s) :**

✓ **Thématique(s) :**



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- disposer d'une culture générale du cadre institutionnel et économique de la finance durable,
- comprendre les concepts essentiels du cadre institutionnel et économique de la finance durable,
- acquérir une grille de lecture des produits et des méthodologies utilisées, afin d'être en capacité de collecter les préférences des clients et de proposer des produits adaptés à leurs besoins



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir de l'appétence pour le domaine de la finance, et plus particulièrement pour la finance durable.



## Programme

- 1) La finance durable et les principales notions
- 2) Le cadre réglementaire français et européen
  - L'harmonisation et l'accroissement de la transparence
  - La durabilité des activités d'un point de vue environnemental
  - L'impact sur la réglementation européenne et française existante
- 3) Les entreprises et les acteurs non financiers : les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance
- 4) Les approches extra financières dans le domaine de la gestion d'actifs
- 5) La commercialisation des produits liés à la finance durable

FINANCE NUMERIQUE







## Formation

 **Durée : 20 h**

### Formation finance numérique

 **Statut(s) éligible(s) :**

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5924.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5924.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	4

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 4 heures
- IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser l'environnement de la finance numérique ;
- connaître les instruments et les acteurs de la finance numérique ;
- maîtriser les opérations liées à la finance numérique ;
- connaître les règles relatives à la fiscalité et la succession en matière de finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

1/ Les instruments de la finance numérique (5h)

- Genèse de la finance Numérique
- La Blockchain
- La finance décentralisée ( DeFi)
- Les différents types d'actifs sur blockchain

2/ Les acteurs de la finance numérique (5h)

- Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques
- Les régulateurs

- Les émetteurs et souscripteurs de jetons
  - Les échanges centralisés et décentralisés
  - Les organisations autonomes décentralisées (DAO)
- Les intermédiaires en biens divers
- 3/ Les opérations de la finance numérique (5h)
  - Les services sur actifs numériques
  - Les méthodes de financement : ICO
  - Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)
  - La sécurisation des opérations
- 4/ Allocations, fiscalité et succession (5h)
  - Comment mettre en place une stratégie de diversification sur actifs numériques pour vos clients
  - Sécurité et conservation des actifs numériques de vos clients
  - Comment intégrer les actifs numériques dans un bilan patrimonial ?
  - Fiscalité PP et PM
  - La succession







## Formation

### Les acteurs de la finance numérique

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5926.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5926.html)

 **Durée :** 5 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure
- IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les acteurs de la finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques

Les régulateurs

Les émetteurs et souscripteurs de jetons

- Les échanges centralisés et décentralisés
- Les organisations autonomes décentralisées (DAO)

Les intermédiaires en biens divers



## Formation



**Durée** : 5 h



**Statut(s) éligible(s)** :

## Les instruments de la finance numérique



**Lien d'achat** : [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5925.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5925.html)

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

### ✓ **Catégorie(s)** :

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure
- IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

### ✓ **Thématique(s)** : Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les instruments de la finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

Genèse de la finance Numérique

La Blockchain

La finance décentralisée ( DeFi)

Les différents types d'actifs sur blockchain



## Formation

### Les opérations de la finance numérique

 **Lien d'achat :** [https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024\\_Cncef\\_5927.html](https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5927.html)

 **Durée :** 5 h

 **Statut(s) éligible(s) :**

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

#### ✓ **Catégorie(s) :**

- IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure
- IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure
- IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure

#### ✓ **Thématique(s) :** Finance numérique



## Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les opérations liées à la finance numérique.



## Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF\* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)



## Programme

Les services sur actifs numériques

Les méthodes de financement : ICO

Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)

La sécurisation des opérations

Les parcours diplômants JurisCampus

POST BAC +5

85% de réussite



**Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine - 190h**

**Mention Juriste du Patrimoine**

Formation **inédite** et complémentaire de celles enseignées au sein des Masters 2 de la Fédération Nationale Droit du Patrimoine

**E-learning & séminaires**

1 session par an : **Septembre**



BAC +5 RNCP 7

66% de réussite



**Expert en Optimisation et Transmission du Patrimoine - 300h**  
**Executive Master Gestion et Allocation d'Actifs Patrimoniaux - 256h**  
**Executive Master Patrimoine Professionnel et Gestion Privée - 307h**  
**Executive Master Droit et Gestion Internationale du Patrimoine - 297h**

**Niveau Expertise de l'institut Executive Master en Gestion de Patrimoine**

**100% à distance ou E-learning & présentiels**

1 session par an : **Septembre / Octobre**



BAC +4 RNCP 6

71% de réussite



**Conseiller en Gestion de Patrimoine - 500h**

**Niveau Maîtrise de l'institut**

**100% à distance ou E-learning & présentiels**

Présentiels sur Toulouse

2 sessions par an : **Avril et Octobre**

Module préparatoire

BAC +2

100% de réussite



**Assistant en Gestion de Patrimoine - 330h**

**Niveau Brevet Supérieur en Investissement et Patrimoine**

3 spécialités au choix :

- Négociation immobilière
- Développement commercial
- Gestion de cabinet

**100% E-learning**

**Entrée et sortie permanente**

BAC  
PREPA CGP

**Capacité en Investissement et Patrimoine - 65h**

La Capacité en Investissement et Patrimoine aborde des thématiques générales de la gestion de patrimoine.

**100% E-learning**

**Entrée et sortie permanente**

**Examen AMF\* et examen AMF Finance durable\*\***

Préparations et examens à distance



\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39, et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF

\*\*Examen AMF Finance durable en application des articles 312-5, 318-9, 321-39 et 325-26 du règlement général de l'AMF. Certification n° FD-4 du 28/09/2021





# CATALOGUE DE FORMATIONS 2024

Pour suivre vos formations en ligne, connectez-vous sur <https://2023.cncef.mesformations.fr/>

*Conditions générales de vente disponibles sur le site*

*Catalogue non contractuel à jour 03/2024*